



INTRODUCTION

DEVENIR MEMBRE DU JURY VOUS INTÉRESSE?

À Secondaire en spectacle, il n'est pas obligatoire d'avoir de l'expérience dans le domaine des arts de la scène afin de faire partie du jury. La sélection des juges demeure cependant à la discrétion des comités organisateurs de chaque région.

Pour devenir membre du jury, il suffit de vous informer aux écoles participantes de votre région ou de contacter le coordonnateur du programme à l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS) de votre région. (Voir les coordonnées de l'URLS de votre région dans la section « Nous joindre » du site Internet de Secondaire en spectacle).

Dans le cahier du jury, vous trouverez les informations suivantes :

- Rôles et responsabilités des juges
- Les qualités d'un bon juge
- Procédures de délibération
- Composition et tâches pour le responsable du jury
- Matériel pour le jury

Devenir membre du jury à Secondaire en spectacle est une expérience stimulante et enrichissante!



RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU JURY

- Lire et comprendre les règlements, les valeurs des juges, des adultes et des jeunes.
- Lire et comprendre les critères d'évaluation pour chacune des catégories que j'aurai à évaluer.
- Lire et comprendre les procédures de délibération.
- Assister au spectacle et noter les prestations selon les critères des grilles d'évaluation.
- Choisir les numéros gagnants, soit deux numéros toutes catégories confondues lors de la finale locale.
- Choisir les lauréats pour le Rendez-vous panquébécois lors des finales régionales.
- Participer à une formation avant le spectacle.

Jugement

Lors de la finale locale, les juges ont la responsabilité de choisir deux numéros toutes catégories confondues ou encore choisir un numéro par catégorie (procédure à la discrétion des régions).

Lors de la finale régionale, les juges ont la responsabilité de choisir le premier numéro de chaque catégorie qui aura la chance de participer au Rendez-vous panquébécois.

Le jury aura également à choisir le deuxième numéro dans chaque catégorie qui se méritera un prix déterminé par le comité organisateur de la finale.

De plus, une semaine avant la finale régionale, les juges devront évaluer les textes des auteurs-compositeurs-interprètes afin de choisir le gagnant ou la gagnante du prix pour la qualité du français.

Le prix studio sera jugé par le responsable du studio.



SECTION 6— CAHIER DU JURY

QUALITÉS D'UN BON JUGE

Par cette caricature, nous voulons amener les juges à prendre conscience de leur travail. Nous sommes d'accord que ce n'est pas toujours facile, mais il est très important de garder ces points en tête.

Merci de votre implication et de votre dévouement face à la jeunesse!



Desjardins
présente





PROCÉDURES DE DÉLIBÉRATION

Avant de délibérer

S'entendre sur l'écart des points donnés par le logiciel informatique avant de délibérer. (Il y a délibération des juges en cas d'égalité ou s'il y a un écart de 2 points et moins au résultat informatique (par exemple : 83.40 et 81.40). À plus de 2 points d'écart, il n'y a pas de délibération. Cependant, le jury peut décider, avant la délibération, de diminuer ou d'augmenter cet écart. Pour ce faire, le jury doit procéder à un vote à mains levées.)

Procédures de délibération lors d'une finale locale

- 1- Demander à un juge en faveur et d'émettre une proposition.
- 2- Discuter en groupe de la proposition informatique ou de celle du juge si vous n'utilisez pas le logiciel informatique en cherchant l'unanimité.
- 3- Choisir le numéro gagnant.

Procédures de délibération lors d'une finale régionale

- 1- Présenter le résultat informatique aux juges catégorie par catégorie.
- 2- Demander à un juge d'émettre une proposition si le résultat informatique ne respecte pas l'écart que l'on a décidé d'utiliser pour faire nos choix.
- 3- Discuter en groupe de la proposition informatique ou de celle du juge en cherchant l'unanimité.
- 4- Choisir un numéro gagnant.

Notez bien que :

S'il n'y a pas unanimité, ce sont les résultats informatiques qui prédominent.

Les juges dont l'école est impliquée dans un dilemme ne peuvent pas prendre part à la délibération.

Lorsqu'il y a unanimité, il est recommandé de ne pas discuter de la proposition afin de permettre au jury de délibérer sur les autres choix qui seront peut-être plus difficiles à faire.

FINALE LOCALE

Si vous n'utilisez pas le logiciel informatique lors de vos finales locales, il est recommandé de passer au vote à mains levées lorsqu'il n'y a pas unanimité des juges.



SECTION 6— CAHIER DU JURY

COMPOSITION ET TÂCHES POUR LE RESPONSABLE DU JURY

Composition du jury

Le jury peut être composé de personnes ayant ou pas de l'expérience dans le domaine des arts de la scène. La sélection des juges demeure cependant à la discrétion des comités organisateurs de chaque région.

Nombre de juges

À la finale locale, le jury doit être composé de 3 juges ou plus (le total doit être impair).

À la finale régionale, le jury doit être composé de 3 à 8 juges (nombre à la discrétion des régions).

Avant le spectacle:

- Demander aux juges de se présenter 1h30 avant le spectacle.
- Préprogrammer le logiciel de comptabilisation des points et expliquer le fonctionnement à la personne responsable de comptabiliser les points. Demander à deux personnes d'accomplir ces tâches : une pour comptabiliser et l'autre pour lire les résultats et s'assurer qu'il n'y ait pas d'erreurs lors de la comptabilisation.
- Préidentifier chaque grille et la feuille maîtresse des juges et les mettre dans l'ordre du programme de soirée.
- Accueillir les juges et faire les présentations.
- Présenter l'historique de Secondaire en spectacle afin de faire connaître le programme de façon générale.
- Lire les règlements et les valeurs de Secondaire en spectacle.
- Rappeler les responsabilités des juges.
- Expliquer les catégories et les prix.
- Présenter les grilles d'évaluation et la feuille maîtresse des juges.
- Expliquer les critères des grilles d'évaluation.
- Établir une façon uniforme de juger les numéros. (Exemple le 1^{er} numéro = 70% pour tous les participants afin de donner un barème aux juges).
- Un juge ne peut pas évaluer les prestations de son école.



SECTION 6— CAHIER DU JURY

COMPOSITION ET TÂCHES POUR LE RESPONSABLE DU JURY

- Un juge ne peut s'impliquer dans la délibération lorsque son école est concernée par une discussion.
- Expliquer aux juges que la note la plus haute et la plus basse sont enlevées automatiquement par le logiciel informatique (seulement si les juges proviennent des écoles secondaires représentées).
- Les résultats mathématiques ne sont pas dévoilés, ni aux jeunes, ni au public. Ils sont détruits.
- Expliquer la procédure de délibération et passer au vote à mains levées afin de faire respecter cette procédure.
- Informer les juges sur le temps dont ils disposent pour délibérer.
- Vérifier la compréhension de chaque juge.
- Nommer un président ou un responsable qui représentera le jury pour le dévoilement des gagnants.
- Nommer le gagnant du prix pour la qualité du français.



SECTION 6— CAHIER DU JURY

MATÉRIEL POUR LE JURY

- Préparer les grilles d'évaluation en fonction du nombre de juges en inscrivant les éléments suivants sur chaque grille :
 - nom ou numéro du juge
 - titre de la pièce ou du numéro
 - nom de l'école
 - nom du groupe ou du porte-parole
 - ordre de passage
- Placer les grilles dans l'ordre du programme de soirée.
- Préparer les feuilles maîtresses en inscrivant les éléments suivants :
 - nom du juge
 - numéro de la prestation (**dans la bonne catégorie**)
 - titre du numéro (**dans la bonne catégorie**)
- Autre matériel pour chaque juge :
 - 1 calepin
 - 2 crayons de plomb
 - 1 lampe de poche (avec batteries supplémentaires)
 - 1 calculatrice
 - 1 bouteille d'eau
- Matériel informatique
 - 1 ordinateur
 - 1 imprimante
 - le logiciel informatique de SES pour la comptabilisation des points
- Note : il est recommandé de tester le logiciel de comptabilisation et de s'assurer de son bon fonctionnement.